

L'équipe Hironnelle

Docteur **COTON**, Psychiatre

Mme **TENEY**, psychologue

0492/90.09.47

Mme **MUSIQUE**, assistante sociale

0492/90.09.48

Mme **ARBACH**, psychologue

0492/90.09.49

Mme **WEYDERS**, ergothérapeute

0499/66.65.72

Mme **LIXON**, assistante sociale

0492/34.93.22

L'équipe CMI Hironnelle s'intègre
dans un réseau de soin fédéral
pour les personnes double diagnostic

CMI Hironnelle DSI-013

Chaussée Churchill, 26-28
4420 Montegnée

cmi.hironnelle.resowal@aigs.be

Mardi de 9h à 17h

Mercredi de 9h à 17h

Vendredi de 9h à 13h

Nous nous déplaçons sur rendez-vous

RESOWAL : Association de fait entre les ASBL
AIGS et **Héberlie**, en partenariat avec **ISoSL**.



AVIQ



DSI - CMI
Hironnelle



Service agréé et subventionné par l'AVIQ Handicap

RESO
WAL

CELLULE MOBILE D'INTERVENTION HIRONNELLE

Dispositif mobile de soutien
à l'inclusion DSI-013

Double diagnostic ?

La personne porteuse de double diagnostic présente une déficience intellectuelle décelée durant l'enfance, associée à des troubles psychologiques / psychiatriques, ou à des troubles graves du comportement.

La CMI intervient pour les personnes présentant un double diagnostic, âgées de 16 ans et + vivant en Province de Liège, à la demande des proches et avec l'adhésion de la personne.

Si cette personne constitue un danger pour elle-même ou pour autrui, elle risque une exclusion de son milieu de vie.

Il est **important d'agir en amont** pour limiter ce type de situation : c'est à cela que s'attache la CMI Hironnelle en améliorant la prise en charge de ces personnes.

Où et Quand ?

Dans toute la Province de Liège – à l'exception des communes germanophones – et sur rdv.

Les visites ont lieu à la maison, à l'école, au bureau, au centre de jour, à l'asbl de loisir, dans l'hébergement, le lieu de soin...

Méthode

- ▶ Rencontrer la personne et les demandeurs afin de cerner les motivations et l'adéquation de l'offre.
- ▶ Retracer le parcours de vie pour trouver les informations pertinentes et utiles.
- ▶ Identifier toutes les ressources individuelles familiales, institutionnelles, etc.
- ▶ Accompagner les équipes demandeuses, toujours en complémentarité : partage d'hypothèses et objectivation des troubles en vue de mettre au point et d'affiner les stratégies d'accompagnement sur mesure.
- ▶ Relayer vers le réseau médical pour la précision du diagnostic ou la mise au point d'un traitement, si nécessaire.
- ▶ Dégager des pistes de travail avec l'entourage et la personne, prendre en compte le contexte de vie.
- ▶ Assurer des entretiens visant à favoriser l'épanouissement de la personne et sa participation.
- ▶ Proposer des expériences nouvelles avec différents partenaires spécialisés.
- ▶ Assurer la coordination et le suivi durant la réalisation du projet.

Concrètement

La CMI est au service des équipes et des proches.

Notre cellule vise à améliorer la qualité de vie et l'inclusion des personnes à «double diagnostic» **en mobilisant les ressources** personnelles, professionnelles et familiales disponibles.

La **compréhension des aspects systémiques** du double diagnostic permet une approche plus fonctionnelle au quotidien.

Par où passe le bien-être ? Peut-on améliorer la communication avec la personne ? Vers qui se tourner ? Comment renverser les habitudes ?

Notre équipe peut aussi faciliter la **coordination** grâce à un travail en **réseau** dans l'optique d'éviter des situations d'exclusion radicale.

La CMI a pour finalités

- ▶ De diminuer l'exclusion des personnes à double diagnostic liée aux problèmes de comportement.
- ▶ D'éviter les parcours chaotiques des personnes perdues entre les multiples services.
- ▶ De maintenir les personnes dans leur milieu de vie.

Les services partenaires peuvent être des lieux d'hébergement, d'accueil, d'accompagnement, des intervenants de soins médicaux et paramédicaux, ambulatoires et/ou hospitaliers.